DIPARTAMENTU DI U CISMONTE
REPUBLICA FRANCESE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
REPUBLIQUE FRANCAISE

Délibération
N° 2026-065

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

OBJET : TRANSITION ENERGETIQUE DE L'ECOLE ET SUPPRESSION DU GAZ, CLIMATISATION A L'ECOLE : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Date de la convocation : 30 octobre 2026

SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX et le QUATRE NOVEMBRE à dix-sept heures trente

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

Présents : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. BERTRAND Michel, Mme MANDRICHI Marie-Paule, M. POLIFRONI Bruno, Mme FORNESI Marie-Dominique, M. SALAZAR Frédéric, Mme CASANOVA Nicole, Mme LORENZI Thérèse, Mme FILIPPI Augusta, M. COVILLI Pierre-Antoine, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, M. VINCIGUERRA Jean-Philippe, M. LEBRET Arnaud, M. REVELLI Hervé, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. RETALI Pascal, M. BAGUE Guillaume, M. GRAZZINI Geoffrey, Mme VINCIGUERRA Maria

Absents :
Mme LEONARDI Marie-Pierre a donné pouvoir à Mme Fornesi Marie-Dominique,
Mme GHELARDINI Vanina a donné pouvoir à Mme Mandrichi Marie-Paule,
M. FONDACCI Vincent a donné pouvoir à M. Bertrand Michel.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 23	Présents : 20	Absents : 0	Représentés : 3

Mme FORNESI Marie-Dominique a été nommée secrétaire

La Présidente rappelle à l'Assemblée Communale que l'an dernier, la Commune a déjà climatisé les salles de classe du groupe scolaire de Pietranera, ce qui nous a permis d'affronter plus facilement cet été caniculaire.
Cette opération consiste à climatiser les pièces restantes (bureaux des directrices et des enseignants, parties communes), de manière à supprimer le gaz à l'école, dans le cadre de la politique de transition énergétique du territoire.
Le montant des travaux est estimé à 20 500 €

Il est proposé de solliciter l'aide de la Collectivité de Corse et la Communauté d'Agglomération de Bastia, à hauteur de 80% du coût de l'opération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-212003057-20261104-2026-078-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/11/2026

DIPARTAMENTU DI U CISMONTE
REPUBLICA FRANCESE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
REPUBLIQUE FRANCAISE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0

- Approuve le programme,
- Autorise Madame le Maire à solliciter l'aide de la Collectivité de Corse à hauteur de 60% du montant HT de l'opération au titre du Fonds Scola, et l'aide de la Communauté d'Agglomération de Bastia à hauteur de 20% du montant HT de l'opération au titre du Fonds de Concours,
- Fixe ainsi le plan de financement :

Opération : Transition énergétique - suppression du gaz à l'école - climatisation	Montant HT	taux
CdC-fonds Scola	12 300,00 €	60%
CAB- Fonds de Concours	4 100,00 €	20%
Commune	4 100,00 €	20%
total	20 500,00 €	100%

- Autorise Madame le Maire à signer toute pièce concernant ce dossier, et si besoin à adapter le plan de financement en sollicitant d'autres partenaires,
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026, opération 2601

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Madame Marie-Hélène PADOVANI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-212003057-20261104-2026-078-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/11/2026